



Communauté de Communes du
Canton d'Orthez

Le tri : comment faire...



UN DOUTE, UNE QUESTION ?
Contactez le Service de Collecte et
de Traitement des Déchets Ménagers
de la Communauté de Communes
du Canton d'ORTHEZ
au 05.59.69.45.82



Dans votre conteneur **jaune**,



Bouteilles et flacons en plastique

- Bouteilles d'eau, de soda, de lait, d'huile,
- Flacons de produits d'hygiène et ménagers,
- Cubitainers...



Emballages métalliques

- Bidons de sirop,
- Boîtes de conserves,
- Canettes,
- Aérosols,
- Barquettes en aluminium...



Non recyclés ➤ A jeter avec les ordures ménagères



Boîtes, barquettes, pots, sacs et suremballages en plastique



Barquettes en polystyrène

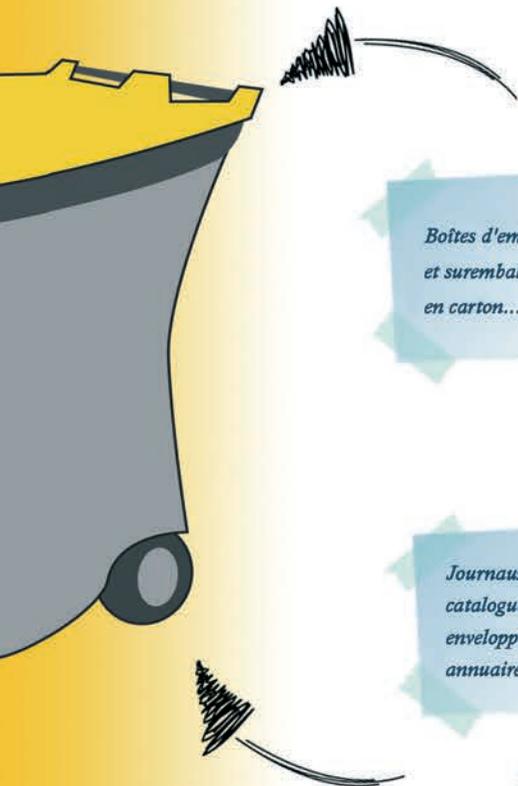


Emballages non vidés



Pas de SACS que du VRAC !

les déchets recyclables



*Boîtes d'emballage
et suremballages
en carton...*



**Briques alimentaires
et petits cartons**

*Journaux, magazines,
catalogues, prospectus,
enveloppes, livres,
annuaires...*



Papiers

3



Non recyclés ► A jeter dans les ordures ménagères



**Suremballages de revues
en plastique**



**Emballages
non vidés**



Dans les Points d'Apport Volontaire, le verre



Bouteilles et flacons



Pots et bocaux

4



Recyclés ▶ A déposer en déchetterie



Vaisselle
et faïence



Vitres
ou miroirs



Pots de fleur
et objets de décoration



Ampoules



Jetez
les capsules,
couvreuses
et bouchons
avec les ordures
ménagères.

Dans votre composteur

Feuilles mortes, fleurs et plantes fanées, mauvaises herbes, tontes de pelouses (en petites quantités), branchages de petites tailles...



les déchets de jardin



Epluchures et restes de repas (légumes), coquilles d'œufs, sachet de thé, marc et filtre à café, pain essuie-tout, sciures, cendres...

les déchets de cuisine



5



Non recyclés ▶ A jeter avec les ordures ménagères



Restes de repas (viande)



Couches-culottes



Mégots

Dans votre conteneur vert, les déchets non recyclables

6



Boîtes, barquettes, pots, sacs
et suremballages en plastique



Barquettes
en polystyrène

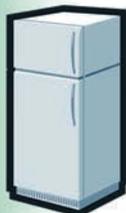


Que faire de mes déchets électriques et électroniques ?



Depuis 2006, ce pictogramme est présent sur tous les appareils électriques et électroniques. Désormais, les appareils alimentés sur secteur, pile ou batterie ne doivent plus être jetés à la poubelle : ils peuvent être recyclés (métaux, plastique, verre...).

7



**Gros électroménager
froid**
réfrigérateurs,
congélateurs, climatiseurs



**Gros électroménager
hors froid**
lavage, cuisson, chauffage



Ecrans



**Petits appareils
en mélange**
petit électroménager,
informatique, outillage, jouet,
audio, vidéo, téléphones mobiles...

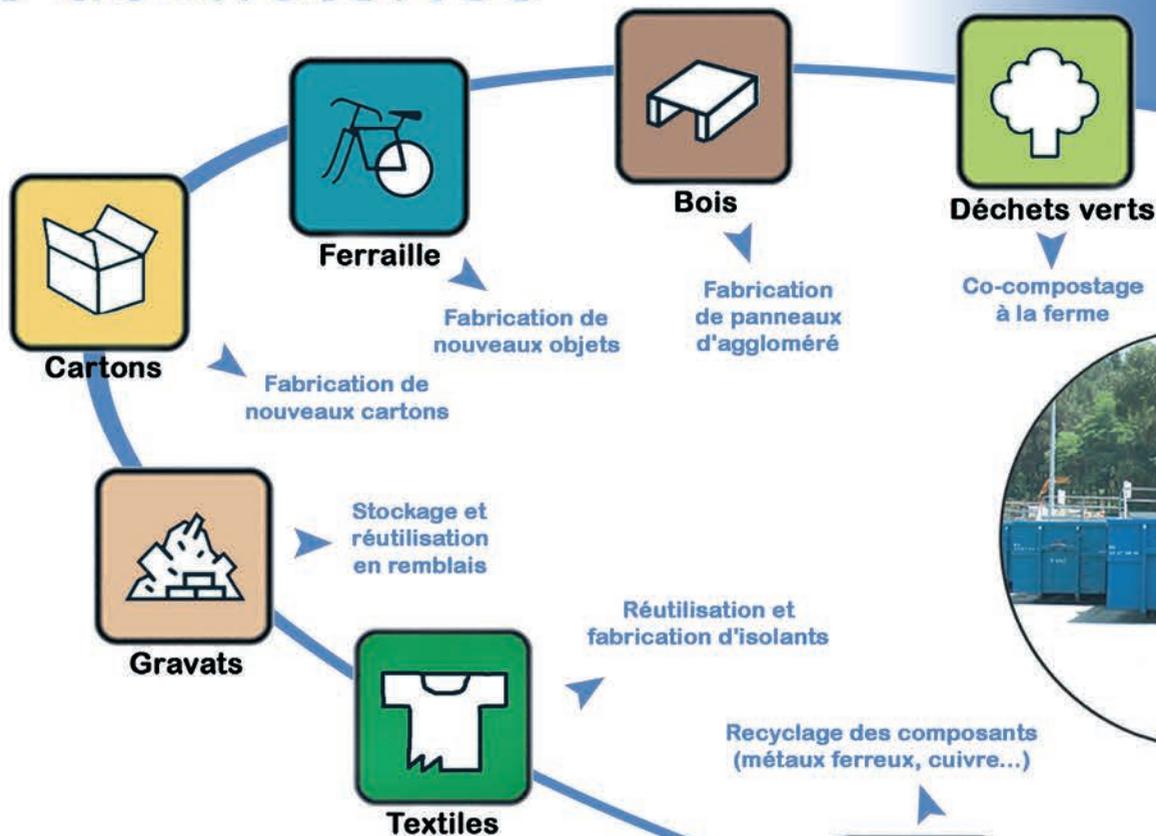
Votre appareil fonctionne encore, donnez-le à une **association caritative** : il sera ainsi réemployé.

Vous achetez un appareil neuf, le **distributeur** peut vous reprendre l'ancien à l'achat ou à la livraison.

Vous vous séparez de vos appareils usagés : apportez-les en **déchèterie**.



Les déchèteries



8



Déchèterie d'ORTHEZ

Horaires d'ETE Du lundi au samedi : 8h00-12h00 et 13h30-17h30

Horaires d'HIVER Du lundi au vendredi : 8h00-12h00 et 13h30-17h30
Le samedi : 9h00-12h00 et 13h30-17h30

Electroménagers

Déche da



Déchèterie de RAMOUS

Horaires d'ETE

Le lundi et le jeudi : FERME

Le mardi, mercredi et vendredi : 9h00-12h00

Le samedi : 9h00-12h00 et 13h30-17h30

Horaires d'HIVER

Le lundi et le jeudi : FERME

Le mardi, mercredi, vendredi et samedi : 9h00-12h00



Tout-venant

Enfouissement



Recyclage des
composants (fer,
plomb, cadmium...)



Piles et
accumulateurs

Recyclage des composants
(verre, métaux, mercure)



Ampoules
et néons

Dépollution



ts ménagers
ngereux



Huiles de moteur
Huiles ménagères

Purification et fabrication
de nouveau lubrifiant



Batteries

Recyclage des composants
(plomb, plastique, acide)

Une
question,
un conseil ?
Adressez-vous
au gardien

Quel chemin pour mes déchets ?

Ordures



ménagères

Emballages



recyclables



Collectes



Usine d'INCINERATION
de Moux



Energie



CENTRE de TRI
de Sévignacq



Filières de recyclage

Un geste individuel pour une réussite collective



11

LES ECONOMIES REALISEES



808 m3 d'eau
économisés

soit la consommation
de 15 personnes



192 MWh
économisés

soit la consommation
de 19 personnes

* Chiffres hebdomadaires
du Canton d'Orthez
sur l'année 2010

Le saviez-vous ?

Que signifie le "Point Vert" sur un emballage ?

Le Point Vert indique que l'entreprise qui a fabriqué le produit participe financièrement à la valorisation des déchets d'emballages ménagers.



Attention ! Cela ne signifie pas que l'emballage est recyclable.

Faut-il laver les emballages avant de les trier ?

Non, il suffit de bien les vider.

Faut-il compresser les bouteilles en plastique ?

Oui, afin de réduire le volume des emballages et d'éviter ainsi le débordement du conteneur.

Faut-il retirer les bouchons des bouteilles en plastique ?

Non, les bouchons sont aussi recyclables !

Imprimerie MOULIA - Orthez 



Jetés dans la nature,
les déchets peuvent mettre
des milliers d'années
à se dégrader

2 à 4 semaines



Papier toilette

6 semaines



Journaux

1 à 5 mois



Trognon de pomme,
boîte en carton,
brique de lait,
gant de coton

3 à 14 mois



Allumettes,
corde de coton

1 à 3 ans



Bois, mégot,
couche
bio-dégradables

13 ans



Bois peint

50 ans



Conserves

200 ans



Aluminium,
piles mercures

400 à 450 ans



Couche jetable,
compresse,
plastiques

4000 ans



Verre